



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°386 DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 1 victime de VBG et 1 personne enlevée et/ou portée disparue.

Parmi les victimes figurent 1 femme et un nouveau-né tués.

Des agents du SNR, des administratifs et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

III. DROIT A LA LIBERTE

CONTENU

<i>0. INTRODUCTION</i>	3
<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	3
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.3. INFANTICIDES</i>	3
<i>II. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>II.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>III. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	4
<i>III. 1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	4
<i>IV. CONCLUSION</i>	4

SIGLES ET ABREVIATIONS

<i>APN</i>	<i>: Agent Police National</i>
<i>SNR</i>	<i>: Service National de Renseignement</i>
<i>VBG</i>	<i>: Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Une personne tuée en commune Kinyinya, province de Ruyigi

En date du 04 septembre 2023, vers 22 heures, sur la colline Nyarunazi, commune Kinyinya, province Ruyigi, Pascaline Kwizera, âgée de 40 ans, a été tuée par balle par le Caporal-chef de police, Félix Mbonimpa de la matricule APN 18258. Selon des sources sur place, Félix Mbonimpa, s'est disputé avec son collègue Adjudant Major Jérôme Muvunyi, originaire de la commune Ruhororo, province Ngozi qui s'est marié à Pascaline Kwizera, originaire de la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi. Mbonimpa a ouvert le feu sur son collègue et les balles ont atteint sa femme. Selon les mêmes sources, l'auteur du crime a par après fui vers son domicile et s'est tiré une balle à l'aide de son fusil à l'intérieur de sa maison. Muvunyi avait acheté une maison sur la colline, zone et commune Gitaramuka où résidait sa famille. Ce dernier avait donné à sa femme le numéro de son collègue Mbonimpa pour qu'une fois, elle ne parvienne pas à joindre son mari, elle passerait par le téléphone du caporal pour des communications urgentes. C'est ainsi que le Caporal a envoyé des messages à cette femme lui disant que son mari a une autre femme dans la province de Ruyigi et la femme les a transmis à son mari qui a porté plainte auprès du commissaire communal et ce dernier les a convoqués dans son bureau en exigeant la présence

de Pascaline Kwizera pour donner des éclaircissements sur ces messages. Après les échanges devant le commissaire, le Caporal est rentré en colère et est allé s'enivrer puis est allé chercher le couple où il était dans un bistrot et les a tirés dessus.

Deux détenus morts en commune Rugombo, province Cibitoke

Au cachot du commissariat de police à Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Pierre Mpawenayo, âgé de 37 ans, natif de la colline et zone Ngoma, commune Murwi et Marcel Nduwimana, âgé de 34 ans, natif de la colline Shimwe, zone Rusenda, commune Bukinanyana, sont mort respectivement en dates du 5 et du 7 septembre 2023. Selon des sources sur place, Pierre Mpawenayo était détenu au cachot du commissariat de police à Cibitoke depuis trois mois tandis que Marcel Nduwimana était détenu à ce cachot depuis trois mois et deux semaines. Selon les mêmes sources, ils étaient accusés de vol dans des ménages et sont morts de faim. Le lieu de détention du commissariat regorge 130 personnes alors que la capacité d'accueil est de 20 personnes et une majeure partie des détenus présentent des maladies liées à la malnutrition

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Mbuye province Muramvya

En date du 05 septembre 2023, vers 6 heures du matin, sur la colline Mugerera, commune Mbuye, province Muramvya, un corps sans vie en décomposition d'un jeune homme non identifié a été retrouvé dans une plantation de caféiers par des enfants qui allaient puiser de l'eau. Selon des sources sur place, la victime portait un maillot de « Barcelone F.C. », un pantalon noir et ne portait pas de souliers. La victime n'avait aucune pièce d'identité sur lui et ne présentait aucune blessure. Selon les mêmes sources, ces enfants ont appelé Philbert Niyongabo, propriétaire de ces champs de caféiers qui à son tour a appelé le chef de colline, Longin Karikurubu. Les mêmes sources ajoutent que le chef de colline a appelé par téléphone l'administrateur communal de Mbuye, Evelyne Ndayisagirire et cette dernière a ordonné l'enterrement immédiat de la victime au cimetière de Mugerera.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 septembre 2023 indique qu'en date du 24 août 2023, à l'avenue du large, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Dewillon Ndayisaba, mécanicien, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait été enlevée en date du 17 août 2023 à son boulot à la station King star de Bwiza par des gens à bord d'une camionnette de vitre teintés sans numéro d'immatriculation. Selon les mêmes sources, dans cette camionnette se trouvait son travailleur connu sous le sobriquet de Merci. Sylvie Irankunda la femme de Dewillon Ndayisaba a été arrêté par des policiers chez lui au quartier Twinyoni, zone Kamenge, commune Ntahangwa le jour de la découverte du cadavre et emprisonnée au poste de police de Kamenga puis transférée à la prison centrale de Mpimba après une semaine. Elle est accusée d'être complice dans l'assassinat de son mari.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi

Dans la nuit du 10 au 11 septembre 2023, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Jean Marie Niyondiko surnommé Bwanashamba, veilleur du diocèse anglican de Matana a été tué décapité par des gens non identifiés. Selon des sources

1.3. INFANTICIDES

Un nouveau-né tué en commune et province Kayanza

En date du 6 septembre 2023, vers 8 heures, sur la sous-colline Muciro, colline Nyabihogo, commune et province Kayanza, un nouveau-né a été tué par sa mère Anabelle Tuyisabe, âgée de 21 ans. Selon Athanase Manirakiza, chef de colline Nyabihogo, Anabelle a mis au monde le matin et à égorger son bébé à l'aide d'une lame de rasoir puis l'a jeté dans une latrine de son frère Phocas Majambere. Selon des sources sur place, Marc Nduwimana, son père, qui était malade a entendu les cris d'un bébé et quand il est parti s'enquérir de la situation, il a vu des

sur place, ces bourreaux ont volé au diocèse 5 ordinateurs ,700. 000 fbu et 2 autres ordinateurs dans une habitation située tout près du diocèse. Selon les mêmes sources, le cadavre de la victime a été retrouvé aux enceintes dudit diocèse. Le cadavre a été conduit par la police à la morgue de l'hôpital Rutovu.

traces de sang jusqu'au latrine et a crié aux secours. Selon les mêmes sources, Anabelle a été arrêté et conduite à l'hôpital Kayanza pour bénéficier des soins et après elle a été transféré au cachot de la commune Kayanza. Sylvestre Nsaguye, administrateur de la commune Kayanza a été informé de la situation et a dépêché une équipe des volontaires de la croix rouge pour retirer l'enfant de la latrine et le corps sans vie de l'enfant a été conduit à la morgue de l'hôpital Kayanza. En date du 7 septembre 2023, le matin, le corps sans vie de l'enfant a été enterré au cimetière Kamurango sis à la colline Gisoro, commune et province Kayanza par la famille d'Anabelle.

II. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 05 septembre 2023, sur la colline Birimba, commune et province Rumonge, B.U, originaire de Muyinga, âgée de 12 ans a été violée par Nininahazwe Thierry, Boucher, de la même colline. Selon des sources sur place, la victime venait de passer 2 mois comme travailleur domestique à Rumonge et son employeur l'a renvoyée. Selon les mêmes

sources, le présumé auteur l'a prise pour l'héberger et a couché avec elle depuis la nuit du 3 septembre 2023. Les voisins ont remarqué d'une jeune fille à la maison du présumé auteur et ont secouru la fille en le conduisant au centre Humura. Le présumé auteur a été arrêtée et conduit au cachot du commissariat de police à Rumonge.

III. DU DROIT A LA LIBERTE

III. 1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un Imbonerakure enlevé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 septembre 2023, vers 13 heures, tout près de la station Top one de Kigobe, au quartier Kigobe, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Celeus Manirakiza, âgé d'une quarantaine d'année,

membre de la milice Imbonerakure du quartier Kigobe, a été enlevé par des agents du SNR à bord d'un véhicule de type Toyota Hilux à vitres teintées, sans numéro d'immatriculation. Selon des sources sur place, ce véhicule a pris la direction vers Kamenge non encore identifiée.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la

vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.